

Acquisition des équipements de transformation (Moulins à manioc-maïs et décortiqueuses d'arachides



**République Démocratique du Congo**



**MINISTÈRE DE  
L'ENVIRONNEMENT,  
DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET NOUVELLE ÉCONOMIE  
DU CLIMAT**

**SECRETARIAT GENERAL A L'ENVIRONNEMENT,  
DEVELOPPEMENT DURABLE ET  
NOUVELLE ECONOMIE DU CLIMAT**

**Unité de Coordination Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF)**

## **Avis d'Appel d'Offres National (AAON)**

**Appel d'Offres pour Fournitures  
(Processus à Une Enveloppe)**

Appel d'Offres N° : *004/MEDD-NEC/IDA/ERPA/UC-PIF/SPM/JSTK/2026/MF*

Nom du Projet : *Programme de Réduction des Émissions du Maï-Ndombe / Contrat d'Achat-Vente de Réduction d'Émissions (CAVRE/ERPA)*

Acheteur : *Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat (MEDD-NEC) / Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt « UC- PIF »*

Intitulé du Marché : *Acquisition des équipements de transformation (Moulins à manioc-maïs et décortiqueuses d'arachides) pour le Programme CAVRE/ERPA*

Emis le : *10 juin 2026*

1. *Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le Programme de Réduction des Émissions du Maï-Ndombe dans le cadre du Contrat d'Achat-Vente de Réduction d'Émissions (CAVRE/ERPA), et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de « Acquisition des équipements de transformation (Moulins à manioc-maïs et Décortiqueuses d'arachides) pour le Programme CAVRE/ERPA ». Il s'agit d'un marché à Lot Unique.*
2. *L'Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt « UC- PIF » sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir 40 Moulins à manioc-maïs et 105 décortiqueuses d'arachides pour la transformation. Le Fournisseur doit être en mesure de disponibiliser les pièces de rechange en cas de besoin. Ces fournitures doivent être livrées à Inongo et Nioki (Province du Maï-Ndombe). Le délai de livraison est de 3 mois (soit 90 jours calendaires).*
3. *La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence National (AON) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de juillet 2016, révisé en Novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et septembre 2025, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.*
4. *Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt « UC- PIF » et prendre connaissance des documents d'appel d'offres durant les heures de bureau de 9 heures à 16 heures (heure locale de Kinshasa, TU+1) à l'adresse mentionnée ci-dessous.*

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en *langue française* en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement non remboursable de **100 USD (Cents dollars américains)**. La méthode de paiement sera le dépôt direct du montant au compte indiqué ci-dessous contre un bordereau de paiement (récépissé) :

- **Nom de la Banque** : **FIRSTBANK RDC**

- **Titulaire du Compte** : **MINISTERE DES FINANCES PIFORES-DAO Et INTERETS  
CREDITEURS**

- **N° de compte** : **00014-11000-20420943213-81 USD**

Le document d'appel d'offres sera adressé au soumissionnaire en version papier sur présentation du bordereau de versement ou en version électronique sous une clé USB ou par mail.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante au plus tard le **10 juillet 2026 à 14h00' précises (heure locale de Kinshasa, TU+1)**. La soumission des offres par voie électronique « *ne sera pas* » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous le **10 juillet 2026 à 14h30' (heure locale de Kinshasa, TU+1)**.

7. Toutes les offres doivent comprendre « *une Garantie (Bancaire) de l'Offre* », pour un montant de **6 000,00 USD (six mille dollars américains)**.

8. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgaration des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF)**

**A l'attention de Monsieur Clément VANGU LUTETE, Coordonnateur national**

**78, Avenue Pumbu – Immeuble SKY VIEW 2, 6<sup>ème</sup> niveau,**

**Commune de la Gombe, Ville de Kinshasa,**

**République Démocratique du Congo**

**Tél : (+243) 984 323 214**

**Email : [ucpif.rdc.pm@gmail.com](mailto:ucpif.rdc.pm@gmail.com)**

